



FONDS DE DOTATION STELLA DOMINI

FONDS DE DOTATION

SIEGE SOCIAL

31 rue Mazenod

69003 LYON

RCS LYON 843 697 327

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**



3, chemin de l'Orée du Bois
69570 DARDILLY

Téléphone : 33(0)4-78-47-50-50

Télécopie : 33(0)4-78-66-23-03

www.cogera-expertise.fr

A
U
D
I
T
-
E
X
P
E
R
T
I
S
E
C
O
M
P
T
A
B
L
E
-
C
O
N
S
E
I
L

FONDS DE DOTATION STELLA DOMINI

FONDS DE DOTATION

SIEGE SOCIAL

31 rue Mazenod

69003 LYON

RCS LYON 843 697 327

Ce rapport comporte 13 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019**

SAS au capital de 83 200 €
390 036 911 RCS LYON
CODE NAF 6920Z



C commissaire
aux comptes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation FONDS DE DOTATION STELLA DOMINI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 10 octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités des dirigeants relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dardilly,
Le 20 septembre 2020
Le Commissaire Aux Comptes
COGERA EXPERTISE
Nicolas de GARILHE



BILAN ACTIF- PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

ACTIF	31/12/2019			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	1 882 037	0	1 882 037	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	1 882 037	0	1 882 037	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	243 369		243 369	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	243 369	0	243 369	
Frais d'émission des emprunts (III)	0		0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	
Ecarts de conversion actif (V)	0		0	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 125 406	0	2 125 406	

PASSIF	31/12/2019	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	54 830	
Situation nette (sous-total)	54 830	
Fonds propres consommables	176 070	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	230 900	0
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 882 037	
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	1 882 037	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 044	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 425	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	12 469	0
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 125 406	0

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	161 080	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	161 080	0
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	4 248	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	161 080	
Autres charges		
TOTAL II	165 328	0
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 248	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	69 503	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	69 503	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	69 503	0
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	65 255	0

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 425	0
Total des produits (I+III+V)	230 583	0
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	175 753	0
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	54 830	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	0	0
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	0	0

ANNEXE COMPTABLE

Principes comptables et méthodes de base

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis et présentés conformément

- Aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
- Aux dispositions du règlement 2009-01 du CRC relatif aux particularités induites par les spécificités des fondations et fonds de dotation.

Evaluation des éléments d'actif

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et amortissements

Les titres de participation sont évalués, à la clôture de l'exercice, à leur valeur d'utilité.

Tableau des mouvements des immobilisations :

	<u>Début d'exercice</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Diminutions</u>	<u>Fin d'exercice</u>
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	1 882 037,30	-	1 882 037,30
Total Général	-	1 882 037,30	-	1 882 037,30

Tableau des mouvements des amortissements : NEANT

Provisions

Tableau des provisions : NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Tableau des échéances des créances : NEANT

Tableau des échéances des dettes

		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	
<u>Dettes financières</u>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	
<u>Autres dettes</u>				
Dettes fournisseurs	2044	2044	-	
Autres dettes (*)	10425	10425	-	
Total	12469	12469	-	
(*) les autres dettes correspondent à l'IS applicable sur les revenus des titres de participations				

Variation des fonds propres

Annexe Dotations	Début d'exercice	Augmentation	Consommation	Clôture exercice	
Legs et donations	-	1 882 037,20		1 882 037,20	
Dotations non consommables	-	-	-	-	
Dotations consommables	-	337 150,00	161 080,00	176 070,00	
Dons manuels hors appel public à la générosité	-	-	-	-	
Total	-	2 219 187,20	161 080,00	2 058 107,20	

Tableau emplois / ressources

Situation au 10/10/2018		-
<u>Encaissements</u>		406 653,00
Dotation initiale	15 000,00	
Dons groupe Domino 2018	122 150,00	
Dons groupe Domino 2019	200 000,00	
Dividendes groupe Domino	69 503,00	
<u>Décaissements</u>		163 284,48
Prélèvements sur dotation consomptible	161 080,00	
Frais financiers	104,80	
Frais de communication	1 968,00	
Frais postaux	31,68	
Frais d'actes	100,00	
<u>Solde au 31/12/2019</u>		243368,52